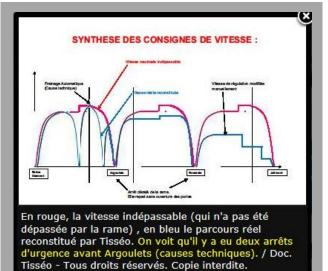
Métro fou: Tisséo s'explique

Un big bug s'est-il produit le 21 décembre, entraînant la perte de contrôle du métro entre Balma-Gramont et Argoulets? Tisséo livre le scénario de la panne. Orange dément tout pic le 21.

La fin du monde annoncée ne s'est pas produite le 21 décembre. Mais l'afflux de conversations téléphoniques a produit un pic électromagnétique, affirme l'association Next-up, une ONG spécialisée. Ce pic a-t-il un lien avec la panne qui s'est produite ce même 21 décembre dans le métro entre Balma-Gramont et Roseraie, entraînant le non-arrêt d'une rame à deux stations ? Enquête.

Que s'est-il réellement passé avec la rame vendredi à midi? Olivier Poitrenaud, directeur général de Tisséo a reconstitué, pour nous, avec ses services, l'incident de vendredi vers midi. À Argoulets l'arrêt ne se fait pas exactement devant les portes et la rame repart. Elle circule normalement jusqu'à Roseraie. L'arrêt ne se fait pas, à nouveau, devant les portes et la rame repart. À partir de là elle est prise en main manuellement par le PCC (le PC de Basso Cambo qui régule la circulation du métro) et l'arrêt à Jolimont se fait devant les portes avec évacuation de la rame. «On voit qu'en aucun cas il n'y a eu emballement et passage des rames sans arrêt aux stations. C'est totalement impossible du fait du système de sécurité qui impose l'arrêt d'urgence si un certain profil de vitesse est franchi», explique Olivier Poitrenaud.

Il y a eu deux arrêts d'urgence avant Argoulets. (Ndlr Next-up : ces deux arrêts correspondent à l'origine du BUG, en voies aériennes exactement avant la station Argoulets – Détail Plan).



Ce type de panne s'est-il déjà produit sur le métro?

(NdIr de Next-up : Tisséo biaise et ne répond pas exactement à la bonne question).

Selon Olivier Poitrenaud, «c'est rare, mais cela arrive une ou deux fois sur un million de freinages. Un décalage de quelques cm se produit et la rame ne s'arrête pas en face des portes palières. Il faut l'arrêter manuellement, évacuer les passagers et procéder à un réglage en atelier».

(Ndlr de Next-up : Tisséo sans s'en rendre compte confirme le BUG !! Tisséo a déclaré concernant cet incident, sic : "La rame vide, ramenée à l'atelier, a été '<mark>resetée'</mark> (Ndlr : réinitialisée) et il n'y a plus de souci" c'est donc bien un bug !

Tisséo déclare que dans les cas précédents, il faut, sic: "... procéder à un réglage en atelier" de la rame ce qui est totalement différent, nous sommes dans le cas d'un autre type de panne, de plus comme le déclare explicitement Tisséo ce n'est qu'un problème de réglage de freinage à la station et non d'arrêts de dysfonctionnements sur la ligne!, tous ces éléments de preuves confirment le BUG).

La rame aurait-elle pu rattraper la précédente ?

Non. Une sécurité, un système dit de cantonnement, empêche une rame de se rapprocher à moins d'une certaine distance de la rame précédente : un freinage d'urgence est déclenché.

Un pic électromagnétique peut-il avoir causé la panne ?

Selon Orange (lire ci-dessous), non. Selon Tisséo, «cela paraît farfelu», indique Olivier Poitrenaud. Pour Serge Sargentini, animateur de Next-up, ex-spécialiste militaire des ondes électromagnétiques radar, aujourd'hui retraité: «Il peut y avoir eu une conjonction ce vendredi à midi à Toulouse, avec le pic électromagnétique constaté au niveau national par nos instruments et la présence du pylône de la route d'Agde, dont le faisceau arrose directement le métro dans sa partie aérienne et la station Argoulets. Si le champ électromagnétique est supérieur au seuil acceptable par l'informatique gérant la conduite de la rame, il y a bug», affirme ce spécialiste qui met en avant de tels bugs avérés sur des avions ou des limiteurs de vitesse de voitures.

Le pic électromagnétique du 21 décembre est-il prouvé ?

Orange dit n'avoir enregistré aucun pic électromagnétique sur son réseau vendredi 21 décembre. Les experts de Next-up, qui avaient déployé exceptionnellement une batterie d'appareils de mesure sur le territoire français ce jour-là, affirment qu'un pic de 2,5 GHz a été enregistré (NdIr de Next-up : dans la gamme de fréquences ≤ 2,5 GHz).

Un permis de construire était-il nécessaire ?

Le pylône du 72, route d'Agde, à l'origine éventuelle de l'incident, a été autorisé par une simple déclaration de travaux de la Ville de Toulouse alors qu'il devait y avoir permis de construire car il fait plus de 12 m de haut (17 m), selon Next-up. Le service urbanisme étant fermé hier, la mairie n'a pas été en mesure de répondre à nos questions. Next-up précise que l'autorisation d'émettre date du 14 décembre alors qu'Orange assure que le pylône émet depuis octobre.

Orange: «pas de pic enregistré»

«On ne nous a signalé aucun pic électromagnétique le 21 décembre», assure-t-on chez Orange, «dès qu'il y a saturation ou pic anormal sur le réseau, nos services techniques sont informés. Ce ne fut pas le cas, vendredi 21 décembre à Toulouse». L'opérateur affirme : «Toute installation est conforme au guide des bonnes pratiques signé avec l'association des maires de France», donc l'installation de pylône route d'Agde est conforme au droit, sousentend l'opérateur : «Un dossier est systématiquement fait pour demander les autorisations nécessaires aux communes». En ce qui concerne la suspicion qu'un champ électromagnétique ait pu entraîner un bug informatique sur le métro, Orange précise : «Nous n'avons jamais eu ce type de problème, les fréquences utilisées sont spécifiques aux opérateurs de téléphone mobile. Le pylône installé au 72, route d'Agde a été mis en service depuis octobre 2012, précise Orange.

Philippe Emery

Next-up organisation répond à l'opérateur Orange :

- Concernant le pic du 21 12 2012 à 12 h 12

Un pic dans le cas présent ne signifie pas une montée en puissance phénoménale du trafic et donc de l'électrosmog qui aurait atteint des "sommets" et qui aurait posé des problèmes de maintenance de la fluidité du trafic par les opérateurs comme par exemple le 31 décembre vers minuit ou se produira comme chaque année un pic d'électrosmog en valeur radiative très importante qui nécessite une régulation exceptionnelle [BSC 1 – BSC 2]. Dans le cas présent du 21 12 2012 vers 12 h 12 le pic, est défini par rapport à une normalité, c'est à dire par rapport à un trafic normal qui subitement devient anormal (monte même en faible amplitude de puissance) pour redevenir rapidement ensuite normal, c'est ce qui s'est produit en France le 21 12 2012 dans la plage horaire de midi.

- Concernant, sic : " ... Orange assure que le pylône émet depuis octobre"

Si cette affirmation est exacte dans ce cas Orange qui n'a obtenu l'autorisation d'émettre par la COMSIS que le 14 décembre 2012 est dans l'illégalité.

Concernant le lien de cause à effet avec le bug, cette date d'activation de la BST n'a pas une grande importance, néanmoins par expériences (chroniques) nous savons la valeur de la parole d'Orange, donc des investigations vont être réalisées par diverses voies, dont celles judiciaires, car il ne s'agirait pas, précisément que la BST ait été activée, "cerise sur le gâteau" le 21 12 2012 vers 12 h qui est l'heure du BUG!

- Nouveau, autre paramètre environnemental important qui va être pris en compte :

Le 21 12 2012 à 12 h il pleuvait sur Toulouse, une petite pluie très prononcée, avec un ciel très bas, ce qui est évidemment un facteur très aggravant en ce qui concerne la propagation des CEM notamment par rapport aux réflexions radiatives directes sur la rame issues des plaques métalliques du parking aérien de la station Argoulets.

A suivre ...